

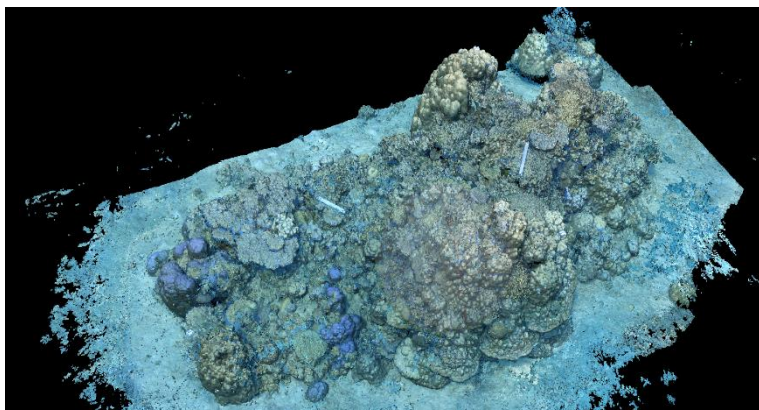


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 04 novembre 2021

## Projet Future Maore Reef : mise en place des premiers récifs artificiels à Mayotte

Face au constat d'une pression grandissante liée aux changements globaux et aux activités humaines locales sur nos précieux récifs coralliens, les scientifiques et les gestionnaires du milieu marin cherchent des solutions.



Reconstitution d'un récif corallien proche de l'aéroport à partir de clichés photogrammétriques

© François Guilhaumon, Isabel Urbina-Barreto / IRD

Grâce au plan de relance du gouvernement, l'Institut de recherche pour le développement et le Parc naturel marin de Mayotte, avec l'appui du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte et l'Université de la Réunion lancent le programme Future Maore Reef pour une durée de deux ans.

### Quatre objectifs pour l'avenir de nos récifs !

Les récifs coralliens sont essentiels au maintien de la biodiversité marine et à la protection du littoral. C'est pourquoi ce programme de recherche pour le développement, et d'innovation interdisciplinaire vise :

- à **mieux comprendre la résilience de ces écosystèmes**, face aux changements globaux dont le réchauffement et l'acidification des océans,
- à **identifier des solutions durables** fondées sur la nature pour aider, soit à la restauration d'écosystèmes dégradés, soit à la réduction des impacts liés aux projets d'aménagement ainsi qu'aux pollutions et à l'envasement, ou encore, pour aider à la mise en place de mesures de compensation en cas de destruction de ces écosystèmes.
- à **mieux comprendre la relation entre la population mahoraise et son environnement marin**, et
- à **développer de nouveaux outils et approches de sensibilisation** sur les enjeux liés aux récifs coralliens auprès des scolaires et du grand public à Mayotte.

## Deux ans d'expérimentations inédites

Pour mener à bien cette étude, **plusieurs types d'expérimentations scientifiques** seront menés dans le lagon mahorais.

Cette semaine, l'équipe de recherche a fait le repérage de plusieurs sites où seront mis en place des **récif artificiels**. En forme de dômes en béton spécialement adapté à la vie marine, ces récifs artificiels serviront de supports pour faire grandir des boutures de coraux.

Des suivis comparatifs entre les récifs artificiels et des récifs naturels situés à proximité, dans des conditions identiques, permettront d'étudier la croissance et la dynamique des boutures au cours du temps. Cela sera effectué notamment avec la technique de la **photogrammétrie**, permettant de reconstituer de manière extrêmement précise les boutures en 3 dimensions afin de suivre finement leur évolution.



Intervention pédagogique menée en tout début de projet dans une classe de Pamandzi

© Florian Barthe / Office français de la biodiversité

Par ailleurs, un des récifs artificiels sera investi d'une **fonction pédagogique** : une classe d'école primaire de Mayotte viendra participer à sa co-construction, au bouturage corallien et aux suivis de sa croissance. Cette classe sera jumelée à une classe de Bondy (région parisienne) qui réalisera les mêmes types d'expériences sur des boutures de corail effectuées dans des bassins contrôlés de l'Aquarium Tropical de la Porte Dorée à Paris. Les enfants échangeront sur leurs expériences tout au long de l'année et participeront à des événements culturels pour

présenter le bilan de leur projet ainsi que des créations artistiques issues de leurs regards croisés.

Ce projet pédagogique autour des récifs coralliens et du changement climatique fera l'objet d'une **double étude, sociologique et en sciences de l'éducation**, pour mesurer son efficacité, voire l'améliorer et le généraliser.

### A retenir

L'étude des récifs artificiels permettra de comprendre leur **complexité structurelle** et de vérifier leur **capacité à accueillir de la faune et de la flore** et à recréer des **fonctions écologiques** similaires à celles des récifs naturels.

Les résultats du projet serviront :

- à mieux évaluer la **capacité de résistance et de résilience** des récifs coralliens naturels et artificiels,
- et à mettre au point des **techniques de restauration** qui pourraient être utilisées en cas de dégradation ou de destruction d'une partie des récifs coralliens de Mayotte.
- Enfin, le récif artificiel mis en place avec les élèves sera valorisé comme **sentier pédagogique sous-marin**, permettant à d'autres classes de voir l'évolution future de ces récifs reconstitués à côté de récifs naturels.